



CESER Bourgogne Franche-Comté

Séance plénière du 24 Juin 2025

Rapport 2.1 de l'exécutif régional: bilan 2024 de la mise en œuvre du SRDEII 2022/2028

Déclaration de Marie Odile COULET au nom de la CGT

La CGT partage avec la commission l'intérêt de diversifier l'économie régionale eu égard à l'évolution du poids de l'automobile sur la région même si le numérique et la défense ne sont pas structurantes dans notre région, mais plutôt de sous traitance.

Le sujet de l'implantation de SAFRAN est symptomatique de la mise en concurrence des territoires, et des salariés par les multinationales toujours plus avides de subsides publiques sans contreparties et sans garanties. Quand on est une entreprise française qui fait plus de 27Mds€ de CA, faire chanter les régions pour 1M€ de plus est proprement indécent et le deviendrait encore plus si je communiquais les dividendes versés lors du dernier exercice par ce groupe.

L'aide aux entreprises et à l'économie doit relever d'une stratégie et être assortie d'une éco socio conditionnalité claire, lisible et exigeante. Un accord régional a été conclu en ce sens, nous souhaitons qu'il soit appliqué notamment par la mise en œuvre des procédures de suivi .

Sous la réserve de ces compléments, la CGT votera l'avis.